

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction « personnel » ; bureau personnel militaire.*

CIRCULAIRE N° 0-32840-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL modifiant la circulaire n° 000-39259-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 9 juillet 2007 relative à la préparation par correspondance au concours semi-direct de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine - cycle 2007-2008.

Du 26 septembre 2007

NOR D E F B 0 7 5 2 2 4 6 C

Texte modifié :

Circulaire n° 000-39259-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 9 juillet 2007 (BOC N°22 du 13 septembre 2007, texte 13.)

Référence de publication : BOC N°27 du 9 novembre 2007, texte 26.

La circulaire n° 000-39259-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 9 juillet 2007 (BOC n° 22, texte n° 13) est modifiée comme suit :

Annexe III, quatrième alinéa, au lieu de « 1^{er} janvier 2007 », corriger pour lire « 1^{er} janvier 2008 ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central du commissariat de la marine,*

Bernard LENOIR.